



République Française

VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

Direction des Affaires Juridiques
Service Contentieux
Tél. 04 94 36 36 74

DECISION MUNICIPALE N° 2023/163/A.J.

*Visa de M. Christophe LOGEAIS,
Directeur des Affaires Juridiques*

*Visa de Sandie L'HERMITTE
Chef du Service Contentieux*

*Affaire suivie par Marion GUILLEMANT
Conseiller Juridique*

DECISION

PRISE PAR MADAME JOSEE MASSI, MAIRE DE TOULON, EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

OBJET : Requête devant le Tribunal Administratif de Toulon n° 2303280 en annulation de l'arrêté du 27 mars 2023 délivrant le permis de construire n° PC 083 137 22 C0169.

La Ville de TOULON, représentée par Madame Josée MASSI, Maire de TOULON, soussignée, décide d'ester en Justice, en défense, dans l'affaire visée en objet. La SCP IM AVOCATS, Avocats, domiciliée 23, rue Peiresc, 83000 TOULON, sera le représentant légal de la Commune, en application de la délibération du 3 mai 2023, enregistrée sous le n° 2023/359S, prise conformément à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et de l'arrêté n° 23/AR/55 en date du 3 mai 2023.

La présente décision recevra les formalités administratives prévues par l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

FAIT A TOULON, EN L'HOTEL DE VILLE, LE **28 NOV. 2023**

Pour le Maire de Toulon
L'Adjoint délégué
Robert CAVANNA



TRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE LE **29 NOV. 2023**

PUBLIE LE **29 NOV. 2023**



Acte à classer

2023163AJ

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-11-29T15-52-17.01 (MI249228883)

Identifiant unique de l'acte : 083-218301372-20231128-2023163AJ-AR ([Voir l'accusé de réception associé](#))Objet de l'acte : DECISION MUNICIPALE 2023/163/AJ - Requête devant
Tribunal Administratif de Toulon n. 2303280 en annulation
de l'arrêté du 27 mars 2023 délivrant le permis de
construire n. PC 083 137 22 C0169

Date de décision : 28/11/2023



Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de compétences
9.1. Autres domaines de compétences des communes

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [DAF SC DECI 2023 163 AJ.PDF](#) Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : TOUS

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 29/11/23 à 15:52

Date 29/11/23 à 15:52

Date 29/11/23 à 15:57

Par [BONALDI ID Pauline](#)Par [BONALDI ID Pauline](#)